

Communiqué de Presse

LE KARATÉ, SPORT OLYMPIQUE À TOKYO EN 2020 !

Lors de la 129^{ème} session du CIO qui s'est tenue ce jeudi 3 août 2016 à Rio, les membres du Comité Olympique International ont entériné la proposition du Comité d'Organisation de « Tokyo 2020 », d'intégrer cinq sports au programme des Jeux Olympiques 2020. Dans 4 ans, le karaté, le baseball/softball, l'escalade, le surf et le skateboard seront au programme des Jeux Olympiques en tant que « sports additionnels ».



Après plusieurs tentatives infructueuses, le karaté entrera donc en 2020 dans le giron olympique, au Japon, la terre d'origine de cette discipline martiale. Avec plus de 50 millions de pratiquants dans le Monde, cette discipline avait notamment fait parler d'elle lors des championnats du Monde à Paris-Bercy en 2012, où plus de 120 nations et près de 1 200 compétiteurs avaient foulé les tatamis parisiens.

Le **Karaté** sera représenté à Tokyo par **80 athlètes** maximum, qui seront répartis dans 8 catégories : 3 catégories en combat homme, 3 catégories en combat femme, 1 catégorie en kata homme et 1 catégorie en kata femme. Au total, **dix athlètes seront qualifiés par catégorie** suite à un ranking mis en place par la Fédération Mondiale de Karaté (WKF).

Pour rappel, le 28 septembre 2015, le Comité d'Organisation de Tokyo avait proposé l'intégration de cinq sports au programme de l'édition 2020 : karaté, baseball/softball, escalade, surf et skateboard. Le 1er juin dernier, les membres de la Commission Exécutive (CE) du Comité Olympique International (CIO) étaient réunis à Lausanne et se sont déclarés favorables à la « proposition d'ajout de cinq nouveaux sports au programme des Jeux Olympiques de Tokyo en 2020 ».

RÉACTIONS

Francis DIDIER

Président de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées

Membre du Conseil d'Administration du Comité National Olympique et Sportif Français

Vice-président de la Fédération Mondiale de Karaté (WKF)



« C'est évidemment une énorme satisfaction d'intégrer cette grande famille des sports olympiques. Nous travaillons depuis de nombreuses années avec la Fédération Mondiale de Karaté (WKF) pour que notre art martial, notre sport, qui véhicule tant de valeurs communes à celle de l'olympisme, fasse partie de cette fête universelle qui se déroule tous les quatre ans.

Faire partir de la famille olympique c'est indéniablement un plus pour nos pratiquants, nos clubs, nos bénévoles qui permettent à notre art martial de se développer d'années en années. Pour autant, le fonctionnement et le mode d'enseignement de la Fédération ne va pas changer. Les professeurs continueront à proposer des cours en fonction de leurs sensibilités car nous sommes arrivés à l'Olympisme d'une certaine manière et nous resterons sur cette ligne directrice.

Nous nous projetons dès à présent vers le vote de septembre 2017, qui aura lieu à Lima, et qui pourrait nous permettre, en tant que Fédération Française de Karaté de vivre un double bonheur : accueillir les Jeux Olympiques à Paris et devenir sport olympique à part entière en 2024. Je réitère de plus, au nom de la Fédération, tout mon soutien à la candidature de Paris 2024 ».

Yann BAILLON

Responsable de Performance Combat

« Le Karaté Olympique c'est une chance unique, une exposition médiatique, une vitrine pour notre discipline. Nous entrons dans la grande famille de l'Olympisme. Je suis d'autant plus heureux, car le karaté prône naturellement et culturellement depuis toujours les valeurs de l'olympisme. Nous allons enfin pouvoir le démontrer aux yeux du Monde sportif et ainsi donner un bel exemple à tous les jeunes ».

Ayoub NEGHLIZ

Responsable de Performance Kata

« Nous sommes très heureux de cette décision du CIO et en même temps conscients de la chance que nous avons en intégrant la famille olympique. C'est un rêve qui se réalise. Nous pouvons dorénavant espérer une reconnaissance plus grande, notamment sur le plan médiatique, de notre discipline et de nos athlètes ».

HISTORIQUE

Après plusieurs tentatives pour intégrer le programme des Jeux Olympiques, le karaté sera présent en tant que sport additionnel à Tokyo en 2020. Retour avec le Président de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées, M. Didier, sur ce « parcours du combattant ».

« La reconnaissance de la Fédération Mondiale de Karaté (WKF) par le Comité Olympique International (CIO) a eu lieu en 1998. C'est le début de l'histoire. Pour l'anecdote, cet acte s'est effectué durant les championnats du Monde à Rio, où la France avait dominé l'épreuve devant les japonais, avec cinq titres. Antonio Espinos avait également été élu lors de cette compétition à la présidence de la WKF, prenant la suite du français Jacques Delcourt. »

2005 : L'échec de Singapour

« En 2005, lors de la 117ème session du CIO à Singapour, qui devait déterminer la ville hôte en 2012, nous avons connu un double échec. Paris n'a pas été désignée ville hôte, au détriment de Londres, et le karaté est resté sur le pas de la porte. En effet, il était acté que le Baseball et le Softball ne seraient plus au programme, ce qui devait laisser deux places pour 2012.. Cinq sports ont alors été examinés par la commission du programme olympique : le squash, le roller, le golf, le rugby à 7 et le karaté. Parmi eux, seuls deux ont été reconnus comme sport pouvant entrer dans le programme des Jeux en 2012 : le Squash et le Karaté. Mais nous n'avons pas obtenu la majorité des 2/3 des voix requises pour intégrer le programme. Ce vote c'était, avec le recul, un peu mission impossible. »

2009 : Le Golf et le Rugby à 7 seront à Rio

« A Copenhague en 2009, les règles ont été changées suite aux réclamations des sports qui souhaitaient intégrer le programme des JO. Cette fois, les 15 membres de l'exécutif faisaient la proposition aux électeurs de la session, avec un seul et unique vote, se déroulant à la majorité des voix cette fois-ci. Parmi les sept sports, l'exécutif de cette 121ème session du CIO avait proposé le rugby à 7 et le golf en vue des Jeux Olympiques de Rio. »

2013 : La lutte réintégrée

« En 2013, la lutte est dans un premier temps sortie du programme olympique, mais est de suite rebasculée dans la short-list des postulants, dans laquelle nous figurons à nouveau. La lutte est finalement réintégrée. »

2013 : A Buenos-Aires, Thomas Bach élu à la présidence du CIO

« Suite à l'élection de Thomas Bach à la tête du CIO, une annonce est faite selon laquelle : l'initiative est laissée à la ville qui accueille les Jeux Olympiques de pouvoir proposer des épreuves additionnelles tout en respectant des quotas d'athlètes. C'était une nouvelle opportunité pour nous qu'il fallait absolument saisir. »

LA FÉDÉRATION ... EN CHIFFRES

253 000 licenciés

4 900 clubs affiliés

33 % de licenciées féminines

55 % des licenciés ont moins de 18 ans

80 000 licenciés entre 6 et 11 ans